

Procès-verbal N°34 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 11 Avril 2024
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUJER Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr LUGUEL Claude,
Absent :	Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N° 33 de la réunion du Jeudi 04 Avril 2024.

MISE A JOUR AU CALENDRIER

Dépt 2 Poule A

La rencontre N°26272469 **O. FOURQUÉSIE (D2) / SC MANDUEL (D2)** non jouée le 03/03/2024 est fixée le **01 Mai 2024** à 15h00 sur le stade Roger Marbat à FOURQUES.

Les rencontres non jouées le 03/03/2024 sont reportées au Dimanche 14/04/2024 :

Dépt 3 Poule A

N°26305602 FC SALINDRES (D3) / ASC CHAMBORIGAUD (D3)

Dépt 3 Poule B

N°26273041 SP.C. DE BROUZET L/ (D3) / USA CANAULES (D3)

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Dépt 3 Poule A

La rencontre N°26305558 **AS LE COLLET (D3) / F.C. VATAN (D3)** initialement prévue le 14/04/2024 est avancée au Samedi 13/04/2024 à 19h00 sur stade du COLLET. (Accord des deux clubs)

Dépt 4 Poule A

La rencontre N°26655688 **A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4) / FC BOISSET GAUJAC (D4)** initialement prévue le Dimanche 21/04/2024 est avancée au Dimanche 14/04/2024 à 15h00 sur le complexe sportif de ST CHRISTOL. (Accord des deux clubs).

Dépt 4 Poule A

La rencontre N°26845403 **NIMES MAS DE MINGUE / FC RIBAUTE TAVERNES 2 (D4)** initialement prévue le 21/04/2024 est avancée au Dimanche 14/04/2024 à 16h00 sur le stade Henri Noel du MAS DE MINGUE. (Accord des deux clubs)



HOMOLOGATIONS

Dépt 1

Match:26272341

R.C. GÉNÉRAC (D1) / BAGNOLS PONT (D1) du 17/03/2024

BAGNOLS PONT (D1) Battu par pénalité

Sans en reporté le bénéfice a R.C. GÉNÉRAC (D1)

Dépt 1

Match:26642369

ST MARIE DE LA MER / BAGNOLS PONT (D1) du 24/03/2024

BAGNOLS PONT (D1) Battu par forfait

Dépt 3 Poule C

Match:26296996

NIMES N. CHEMIN BAS 2 (D3) / FC VAUVERT 2 (D3) du 24/03/2024

FC VAUVERT 2 (D3) Battu par forfait

Dépt 3 Poule D

Match:26773622

ES THEZIERS / GC. UCHAUD 2 (D3) du 24/03/2024

GC. UCHAUD 2 (D3) Battu par pénalité

Dépt 3 Poule D

Match:26773625

GALLIA C. QUISSACOIS (D3) / ENT.S ROCHEFORT S. (D3) du 24/03/2024

GALLIA C. QUISSACOIS (D3) Battu par pénalité

Dépt 4 Poule A

Match:2684535

NIMES MAS DE MINGUE (D4) / S.S.B. LA GD COMBE 2 (D4) du 24/03/2024

S.S.B. LA GD COMBE 2 (D4) Battu par pénalité

Dépt 4 Poule B

Match:26274253

F.C LANGLADE 2 (D4) / F.C. PAYS VIGANAIS A (D4) du 24/03/2024

F.C. PAYS VIGANAIS A (D2) Battu par forfait

Dépt 4 Poule B

Match:26274254

GALLIA C. QUISSACOIS (D4) / AS ST ANASTASIE (D4) du 24/03/2024

GALLIA C. QUISSACOIS (D4) Battu par forfait

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mme Cendrine MENUJER

